



****COLLECTIF DE REALISATION DE L'ENCYCLOPEDIE ET DU MEMORANDUM ****

**LES ETATS AFRICAINS FACE
A LEUR DIASPORA D'EUROPE,
D'ASIE, D'AMERIQUE,
D'AUSTRALIE.**

Consultation Scientifique et Pédagogique : **Professeur Kapet de BANA**
85, Bd Saint - Michel – 75005 PARIS - Tél /Fax : (+33) 143.258.050.

Site Internet : <http://africa.smol.org>



****COLLECTIF DE REALISATION DE L'ENCYCLOPEDIE ET DU MEMORANDUM****

**Objet : Réponse à la demande de l'Ambassade d'Afrique du Sud à la FETAF :
Rôle de l'émigration africaine et de la Diaspora africaine
dans le processus de Renaissance Africaine.**

**CONTRIBUTION DU COLLECTIF
DE REALISATION DE L'ENCYCLOPEDIE POLITIQUE,
ECONOMIQUE, SOCIALE ET CULTURELLE
DE L'AFRIQUE CONTEMPORAINE ET DE LA DIASPORA.**

Paris, le 10 Avril 2000.

A Son Excellence,
Monsieur l'Ambassadeur
de l'Afrique du Sud en France,

Excellence, Monsieur l'Ambassadeur,

Au seuil du 3^{ème} millénaire, les Etats Africains se trouvent confrontés à un triple problème dont la solution conditionne le décollage économique et l'émancipation sociale des populations africaines.

1°) Tout d'abord, l'emprise étrangère allant jusqu'à empêcher l'exercice de la souveraineté nationale au triple plan politique, économique et **social (les bases militaires, l'endettement inconsidéré, la corruption des élites, l'instabilité chronique, la mauvaise gouvernance, la dilapidation des ressources nationales, l'exercice autocratique et oligarchique du pouvoir, l'autarcie généralisée...)**

2°) En second lieu, la marginalisation politique et économique de la diaspora qui constitue pourtant la frange la plus éclairée sinon la plus formée et informée de la population (**fuite des cerveaux**).

3°) En troisième lieu, la fragilité de l'unité nationale (**guerres civiles, tribales ou claniques, frontalières ou territoriales...**)

A l'exemple de la diaspora des autres pays ou continents, le rôle de la diaspora africaine ou si l'on veut de l'émigration africaine doit être valorisé par une volonté politique des régimes ou pouvoirs en place dans différents pays d'Afrique en liaison s'il le faut avec l'O.U.A., les ONG africaines et même avec l'O.N.U. pourquoi pas ? Ce concours est d'autant plus important que presque tous les Etats africains ne possèdent même pas, à notre connaissance, ni l'inventaire de leur diaspora éparpillée à travers le monde, ni à plus forte raison les différentes catégories au plan qualitatif pour une utilisation bénéfique au service du développement et du progrès social .

Le Collectif de Réalisation de l'Encyclopédie politique, économique, sociale et culturelle de l'Afrique et de sa Diaspora dispersée sur les quatre autres continents, a entrepris, en sa qualité de société savante, d'inventorier l'état de la diaspora panafricaine d'origine historique (**traite négrière**), d'origine coloniale (**partage de l'Afrique**) et d'origine néocoloniale (**dictature des régimes fantoches, coups d'état militaires, tribalisme, népotisme, guerre civile, guerre frontalière, persécutions diverses, fuite des cerveaux, apartheid, exil forcé des cadres**) en vue d'assumer la connaissance de l'apport et de la part de l'Afrique dans le patrimoine commun de l'Humanité.

Pour ce faire, le collectif a, depuis plusieurs années déjà, posé le problème de la Renaissance de l'Afrique et des retrouvailles de l'émigration africaine dans ses différentes composantes suivant les causes et les conditions de son éparpillement (depuis 1492, Christophe Colomb à nos jours). Un aide-mémoire a été élaboré et distribué pour que dans les quatre coins du monde, la présence africaine soit identifiée en vue de la réhabilitation de notre mémoire et de notre dignité pour que partout **L'AFRIQUE, BERCEAU DE L'HUMANITE soit révélée, historisée et monumentalisée pour que NUL PEUPLE ET NUL ETRE NE SOIT CENSE L'IGNORER !**

Aujourd'hui, un collectif d'éléments de la Conscience de la Diaspora africaine a élaboré les conditions de l'Organisation de l'Unité de la Diaspora Panafricaine, en vue de sa cohésion pour une action forte de réhabilitation et de participation à l'œuvre de la Renaissance africaine dans son expression historico-politico-économique ; mondialisante sans oublier humanisante.

La diaspora dans son état actuel ne peut influencer de quelque manière que ce soit à l'entreprise de la Renaissance africaine parce que inorganisée, disparate et sans structure opérationnelle représentative. C'est dire que les Etats africains pris individuellement doivent se préoccuper institutionnellement de leur diaspora (représentation de cette dernière aux différentes instances nationales notamment au Parlement, aux institutions économiques et sociales de chaque nation) et collectivement jouir des statuts de membres observateurs accrédités auprès de l'O.U.A. et des organisations gouvernementales régionales africaines. **Ce n'est qu'ainsi qu'on pourra entraîner et l'émigration africaine et la diaspora panafricaine à jouer le rôle historique qui leur incombe au service de la Renaissance et de la Reconstruction de l'Afrique.**

C'est ainsi que, pour définir plus précisément, comme vous nous le demandez, le rôle de la Diaspora panafricaine et de l'émigration africaine à l'œuvre de la Renaissance africaine nous nous contenterons de rappeler ci-après l'Article 2 du Projet des Statuts du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine en création.

Nous citons « ARTICLE 2 : BUTS

L'Association a pour buts :

- **l'évaluation de l'apport et de la part de l'Afrique dans le Patrimoine Commun de l'Humanité,**
- **la promotion du rayonnement de l'Afrique dans le monde,**
- **les études des voies et moyens de participation à divers niveaux aux actions, décisions et stratégies mondiales visant au développement de l'Afrique et/ou impliquant le destin du continent,**
- **l'interpellation de toute organisation ou de tout Etat et Etablissement dont l'activité est en rapport avec les buts du Conseil Mondial de la Diaspora Panafricaine,**
- **défendre les intérêts de la Diaspora Panafricaine à travers le monde,**
- **assurer la représentation effective de la Diaspora auprès des Etats d'Afrique, des organisations régionales, internationales et mondiales relevant des Nations Unies, de l'O.U.A. ou du Conseil des Communautés Européennes, et des Etats Arabes, ou d'autres organisations d'Asie et d'Australie etc... »**

C'est ainsi, Excellence, que nous vous prions de bien vouloir trouver ci-joints, en vue d'éclairer votre réflexion, les documents concernant les statuts de l'Organisation de l'Unité de la Diaspora Panafricaine puisque l'heure est venue pour que les dirigeants et les élites des Etats africains fassent face aux peuples en terme de responsabilité historique.

Nous demeurons à vos côtés comme nous avons eu à le dire à différentes occasions à ceux de nos aînés : **Mandela, Nyerere, Nasser, Bourguiba, Lumumba, Ben Bella, Roi Mohamed V, l'empereur Haïlé Sélassié, N'Krumah, Martin Luther King, Frantz Fanon, Moammar El Khaddafi, Amadou Toumani Touré, Cheikh Anta Diop, Moumié, Aimé Césaire, Abdoulaye Wade, Cabral, Sylvanus Olympio, Ben Barka, Winnie Mandela, Thomas Sankara, Ratsiraka, Abiola, Desmond Tutu, Houphouet Boigny, Soyinka, Obasandjo, Kofi Annan, Boutros Ghali, Thabo MBeki,** pour ne citer que ceux-ci, concernant les valeurs de notre mémoire collective dans sa diversité continentale, émigration-diaspora.

Excellence, nous ne saurons terminer sans vous rendre un hommage mérité pour l'initiative que vous prenez en direction de l'émigration et de la diaspora africaine pour leur participation pleine et entière à l'œuvre de la Renaissance et de la Reconstruction de l'Afrique marginalisée face à l'offensive de la mondialisation forcenée des puissances occidentales.

Pour le Collectif de Réalisation de l'Encyclopédie
Politique, économique, sociale et culturelle de
L'Afrique Contemporaine et de sa Diaspora.

Le Professeur Kapet de BANA.

Consultation Scientifique et Pédagogique : Professeur Kapet de BANA

85, Bd Saint - Michel – 75005 PARIS - Tél /Fax : (+33) 143.258.050.

Site Internet : <http://africa.smol.org>